

« Projétons-nous vers l'international ! »

ENTITÉS FÉDÉRÉES Demotte et Magnette recadrent les relations extérieures jusqu'en 2019

Avouons que le grand public n'attend pas d'abord la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles (sans oublier la Cocof pour les francophones de Bruxelles) sur le terrain de l'action internationale. Idem pour les ministres-présidents des deux entités fédérées, les socialistes Paul Magnette et Rudy Demotte, qui ont déjà à gérer avec leurs gouvernements des dossiers aussi lourds que l'économie, l'aménagement du territoire, l'emploi ou l'enseignement, entre autres.

« C'est méconnaître le fonctionnement de nos institutions, déplore le ministre-président wallon. Quand une entité fédérée obtient une nouvelle compétence en interne, elle l'obtient aussi à l'international, c'est automatique. Quand le poids de la Wallonie s'accroît, comme cela a été largement le cas lors de la sixième réforme de l'Etat, sa capacité à agir en dehors de son espace augmente d'autant. »

Son collègue de la Fédération renchérit : « On oublie trop souvent que les entités fédérées ont le même poids juridique que le fédéral, y compris dans leurs relations avec des partenaires étrangers. Nous pesons autant que le fédéral à l'international. Nous avons aussi les mains libres pour agir dans les dossiers qui nous sont attribués. »

Remise à plat

Le transfert récent de compétences importantes a donc ouvert un nouveau champ d'action vers l'étranger. De quoi inciter les deux ministres-présidents à prendre le temps de la réflexion

sur l'avenir des relations extérieures des deux entités et d'accoucher d'une nouvelle « note de politique internationale » pour toute la législature.

« La sixième réforme de l'Etat a fourni l'occasion d'une refonte très large de nos ambitions en la matière, explique Paul Magnette. Jusqu'à présent, notre présence à l'international avait un côté patchwork pas très coordonné. Nous avons voulu remettre les choses à plat en nous appuyant sur Wallonie-Bruxelles International, nos délégations à l'étranger, nos agents scientifiques et commerciaux : que voulons-nous projeter de la Wallonie et de la Fédération à l'extérieur ? »

La nouvelle note de politique internationale sera soumise aux parlements à la rentrée. Elle propose une stratégie cohérente pour les cinq années à venir, en référence aux valeurs fondamentales que sont la défense des Droits de l'Homme et la promotion de la Paix : « Une question importante s'est posée, souligne Rudy Demotte. Nos entités doivent-elles limiter leur action internationale aux relations bilatérales en matière de coopération, ce qui est depuis longtemps leur marque de fabrique. Non ! Nous pensons au contraire que nous pouvons nous inscrire davantage dans des relations multilatérales, comme c'est le cas à travers l'organisation internationale de la francophonie. »

Diplomatie scientifique

L'objectif des deux ministres-présidents, qui héritent automa-

tiquement des relations internationales, n'est pas dénué d'ambition pour la Wallonie et Bruxelles, comme pour les interlocuteurs étrangers : « Nous voulons faire des relations internationales un véritable moteur de développement économique, social et culturel, affirment-ils en chœur. Pour cela, nous voulons devenir des acteurs à part entière sur la scène internationale. »

L'action vers l'extérieur est la suite logique de l'action menée en interne, surtout avec des projets aussi fondamentaux que le plan Marshall 4.0, l'innovation technologique ou l'enseignement supérieur, dont la mobilité des jeunes, qui doit être encouragée : « Nous envisageons la mise en place d'une diplomatie scientifique et technologique, au-delà des coopérations ponctuelles avec des partenaires étrangers, disent les ministres-présidents. Cela passe par l'appui systématique aux échanges économiques et à l'internationalisation académique. »

La refonte du réseau de relais des deux entités fédérées est soumise à la réflexion. « Nous ne devons pas nous contenter de gérer ce réseau en fonction des briques que nous possédons », précise Rudy Demotte. Autrement dit par Paul Magnette : « L'avenir passe sans doute par des représentations mobiles et spécialisées, en matière d'environnement ou d'industrie aéronautique par exemple, qui peuvent nous représenter partout dans le monde quand cela s'avère nécessaire. » ■

ERIC DEFFET

NORD-SUD**« Pas de polémique avec la Flandre ! »**

Le gouvernement flamand a décidé vendredi d'élever au rang de véritable « ministère des Affaires étrangères » le département de son administration, qui s'occupe des questions internationales. Paul Magnette et Rudy Demotte organisent-ils la réplique francophone ? La réponse est négative : *« Pas question d'entrer dans une polémique ou dans une surenchère sur le sujet avec nos amis flamands ! »* Mais pas question non plus de s'effacer : *« Le dispositif qui existe aujourd'hui, avec des ministres-présidents en charge de l'international, permettra d'amplifier nos actions. A condition de bien baliser notre démarche, ce qui est le cas avec cette note qui est le pendant externe des déclarations de politique régionale et communautaire. Car nous voulons exister au-delà de nos frontières. »*

E.D.